



**SYNDICAT DES
MEDECINS
ANESTHESISTES-
REANIMATEURS
NON
UNIVERSITAIRES**
(membre de la Confédération des
Praticiens Hospitaliers)

Le Président

Dr ANDRIAMIFIDY Louison

Émail : anlou84@yahoo.fr

Tel : 06 62 59 55 05

Fax : 09 58 92 61 61

Centre Hospitalier de Salon de
Provence

207 av Julien Fabre

13300 Salon De Provence

Le 15 octobre 2012

Destinataire : Madame la ministre de la santé et des
affaires sociale

Objet : état critique de l'anesthésie-réanimation en
France

Madame la ministre,

Notre syndicat se réjouit de constater que vous avez réactivé le dialogue avec les représentants des praticiens.

Vous faites preuve d'une attention particulière afin que tous les Français puissent accéder aux soins d'urgences.

Mais la prise en charge des urgences ne se limite pas à la proximité des services d'accueils des urgences et aux transports médicalisés. Une filière de soin efficace, des plateaux techniques performants et accessibles sont nécessaires à la prise en charge de l'ensemble des urgences.

L'accidentologie et la chirurgie viscérale grave ne mobilisent que le secteur public.

De plus, le maillage des maternités semble avoir été omis des débats. Elles sont pourtant amenées à prendre en charge de nombreuses urgences obstétricales dont le facteur temps est essentiel.

Une équipe d'anesthésistes-réanimateurs stable est nécessaire au fonctionnement harmonieux de ces plateaux techniques. Or ces équipes font souvent défaut et sont remplacées de façon plus ou moins efficace par des intérimaires ou des praticiens importés en urgence de l'étranger.

Cette situation met en péril l'existence même de très nombreux plateaux techniques, aussi bien dans les régions reculées du territoire que dans les grands centres hospitalo-universitaires.

Nous assistons actuellement à l'explosion ou au délitement de nombre d'équipes, témoignant de la souffrance des praticiens.

Certains problèmes à l'origine de la fuite des anesthésistes-réanimateurs des hôpitaux sont facilement identifiables :

- Les pressions de production
- La position centrale et multisite de l'anesthésie-réanimation
- Activité contrainte par les autres spécialités
- Les contraintes liées à la permanence des soins
- La démographie critique de la spécialité
- Le défaut de reconnaissance d'une spécialité encore jeune.

Face à pouvoirs publics désemparés par l'ampleur du phénomène le SMARNU appelle à ce que des débats soient ouverts, en marge ou dans le cadre du pacte social, sur les problèmes spécifiques à notre spécialité.

En vous remerciant par avance pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Dr ANDRIAMIFIDY Louison
Président du SMARNU


